

Mougins

Inauguration de l'Edelweiss pour polyhandicapés

Huit mois après son ouverture, le 8 février, l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés « l'Edelweiss » a enfin été baptisé hier. « Cette inauguration est la bienvenue, soupire Danièle Desens, présidente de l'association "Enfance et famille" et instigatrice du projet. Elle finalise huit ans de lutte avec les institutions et les instances financières, juridiques et autres. Mais aujourd'hui, la réussite est telle que les difficultés pour arriver à ce résultat sont déjà oubliées... »

Hier, si la cérémonie fut solennelle par la présence de nombreuses personnalités, elle fut surtout ponctuée de l'émotion de rencontrer des enfants « différents » doublée de la fierté de leur offrir un établissement à la hauteur de leurs attentes.

Une structure et des équipements exemplaires

D'une superficie de 2 000 m², l'établissement a été conçu pour apporter un maximum de confort aux enfants. Il est doté de salles de soins, de rééduca-

tion, d'autres dédiées aux activités pédagogiques et de loisirs et d'un restaurant placé sous le contrôle d'une diététicienne. Plus rare, il est équipé d'un bassin de balnéothérapie et va rapidement proposer des activités extérieures telles que l'handivoile, l'handiski mais également l'équithérapie et le tandemski... ainsi qu'une collaboration avec les enfants de la crèche des Oursons toute proche.

Ouvert à tout le département, soutenu par le conseil général et sous la responsabilité de l'Agence régionale de santé (anciennement Dass), la structure peut accueillir et prendre en charge quarante enfants et adolescents polyhandicapés de 2 à 18 ans dont trente-trois en semi-internat et sept en internat. Il reste actuellement encore quelques places.

NELLY NUSSBAUM

Savoir +

L'Edelweiss, 127 chemin de l'Espagnol, Mougins, Tél. 04.92.98.90.40



Hier, lors de l'inauguration officielle de l'Edelweiss, le fronton de l'établissement fut dévoilé par Richard Galy, maire de Mougins, et Danièle Desens, à l'origine du projet, entourés du sous-préfet Claude Serra, de la députée-maire du Cannet, Michèle Tabarot et du vice-président du conseil général délégué aux Affaires sociales, Philippe Tabarot. (Photo N. N.)

LE CHIFFRE

4535 000

C'est, en euros, ce qu'a coûté la réalisation du centre, financée à 40 % par le conseil général. Le reste de la somme a été emprunté. La Ville de Mougins s'est d'ailleurs portée caution et a exonéré « Enfance et famille » des

52 000 euros normalement facturés pour le raccordement au tout à l'égout. La mairie a aussi subventionné une partie de 38 000 euros nécessaires à la clôture des 110 m² de terrain. Enfin, l'État devrait verser 2,8 millions d'euros par an pour aider au fonctionnement du centre.